G

4.

# NOTICE SUR LE CANADA

et plus particulièrement sur le

# GOUVERNEMENT DE QUÉBEC

PARIS

IMPRIMERIE Ve ÉTHIOU-PÉROU

RUE DAMIETTE, 2 ET 4

1880

GO

# NOTICE SUR LE CANADA

et plus particulièrement sur le

# GOUVERNEMENT DE QUÉBEC

PARIS

IMPRIMERIE Ve ÉTHIOU-PÉROU

RUE DAMIETTE, 2 ET 4

—

1880

C

chos
mêm
en c
fut f
avait
M
perdu

# NOTICE SUR LE CANADA

et plus particulièrement sur le

# GOUVERNEMENT DE QUÉBEC

## LE CANADA

On accuse volontiers les Français, premiers en tant de choses, de n'être pas en bon rang pour la géographie et même l'histoire. Ce reproche n'est peut-être pas immérité en ce qui concerne le Canada, cette magnifique colonie qui fut française pendant plus de deux cents ans et que Henri IV avait si bien appelée *la Nouvelle France*.

Mais si le souvenir de cette immense province d'outre-mer, perdue pour la France par l'influence néfaste de M^me^ de

Pompadour, s'est obscurci sur les bords de la Seine, au milieu de tant de révolutions successives, la mère patrie n'est pas oubliée là-bas, dans les vastes prairies de l'ouest américain, sur les bords du Saint-Laurent, et, bien qu'il y ait prescription plus que centenaire, l'Angleterre, malgré sa puissance colonisatrice, n'a pu encore s'assimiler un million et demi de ses sujets canadiens, restés Français par le cœur, par la langue, par les traits et le culte de leur origine.

Pour faire connaître l'état actuel des esprits au Canada, nous ne pouvons mieux faire que de citer les dernières lignes d'un ouvrage récemment publié sous le titre de *Montcalm et le Canada* *.

« Plus d'un siècle s'est écoulé depuis lors (mort du mar-
« quis de Montcalm, le 14 Septembre 1759). Les guerres
« et les révolutions ont bouleversé les deux mondes. Le
« Canada devenu, avec l'immigration anglaise, une nation
« quasi-indépendante de plus de quatre millions d'âmes,
« poursuit au-delà de l'Atlantique le cours de ses belles
« destinées, mais *le vieux pays*, comme ils l'appellent, est
« toujours vivant dans la mémoire des descendants des
« premiers colons.

« Notre langue, ils n'en parlèrent jamais d'autre ; nos
« vieilles coutumes, ils les ont pieusement conservées ; tous
« sont restés fidèles à la religion de leurs pères qui, dans
« les épreuves, les avait consolés et soutenus ; au jour
« marqué pour nos malheurs, ils étaient fiers d'appartenir à
« la race des vaincus.

« A notre tour, soyons fiers d'eux : sujets de l'Angleterre,

---

* M. Charles de Bonnechose. — Librairie Hachette, 1878.

« riverains des États-Unis, sous une double étreinte, ils « n'ont pas laissé étouffer leur passé, notre passé commun : « Franco-Canadiens ils étaient, Franco-Canadiens ils sont « demeurés.... »

---

La puissance du Canada est bornée au nord par l'océan Arctique et la baie de Baffin, à l'est par le golfe Saint-Laurent et l'océan Atlantique, au sud par les États-Unis, à l'ouest par l'océan Pacifique.

Sa superficie est d'environ 3,500,000 milles carrés, ce qui lui donne une étendue presque aussi grande que celle de l'Europe.

Le Canada fut découvert en 1497. En 1534, un navigateur de Saint-Malo, « *un chercheur de mondes* », Jacques Cartier, qui le premier remonta le cours du Saint-Laurent, prit, au nom du roi François Ier, possession du pays.

Quelques années plus tard, en 1541, des colons français y furent transportés ; en 1608 Champlain fonda Québec, et de cette époque date le premier établissement durable des Européens au Canada.

Le Canada, repris à la France par les Anglais sous Louis XV, en 1759, fut divisé en 1791, par un acte du parlement de la Grande-Bretagne, en deux provinces séparées, celle du Haut-Canada et celle du Bas-Canada.

Après divers changements politiques, en 1838 et 1841, le parlement anglais adopta, le 29 mars 1867, *l'acte de l'Amérique-Britannique du Nord* qui proclame sous le nom de Canada ou de Puissance du Canada (Canada-Dominion), l'union politique des sept provinces.

La population totale du Canada dépasse aujourd'hui 4,000,000 d'habitants, dont 1,500,000, d'origine française pour la plus grande partie, appartiennent à la religion catholique.

En 1876, les revenus du *Dominion* ont été de 108,049,840 francs (21,608,368 piastres); les dépenses, de 103,077,860 francs (20,615,572 piastres).

# GOUVERNEMENT DE QUÉBEC

## CONSTITUTION — GÉOGRAPHIE — VOIES DE COMMUNICATION PRODUITS — COMMERCE

En dehors des questions d'intérêt général soumises à la juridiction du Parlement canadien, chacune des Provinces est régie par une administration qui est investie de pouvoirs très-étendus.

Le gouvernement de la Province de Québec se compose :

1° D'un Lieutenant-Gouverneur, nommé par le Gouverneur général du Canada et représentant, avec l'assistance du Conseil dépendant des Chambres, le pouvoir exécutif;

2° D'un Sénat dont les membres sont nommés à vie (Conseil législatif);

3° D'une Chambre des Communes composée de représentants nommés par le peuple (Assemblée législative).

Le Gouvernement ainsi composé statue d'une manière souveraine sur toutes les questions qui intéressent spécialement la Provin[illegible] prélève notamment les taxes destinées à faire face à toutes les dépenses de la Province ; il contracte tous emprunts engageant la Province, il rend la justice, crée toutes charges et nomme tous fonctionnaires, etc., etc.

La population de la Province de Québec est de 1,200,000 habitants, sur lesquels on ne compte pas moins de 1,100,000 habitants d'origine française.

La province de Québec (ou Bas-Canada) est bornée au nord par la chaîne de hauteurs qui forme la ligne de partage des eaux entre la baie d'Hudson et le Saint-Laurent ; à l'est, par le Labrador et le golfe Saint-Laurent; au sud, par le Nouveau-Brunswick (Canada), les Etats du Maine, de Vermont et de New-York (États-Unis); et à l'ouest, par le Saint-Laurent, la rivière des Outaouais et le lac Tomiscaming.

Comme surface, la province de Québec est près de trois fois grande comme la France.

Elle est arrosée par le Saint-Laurent, qui la traverse dans son entier. La largeur de ce fleuve et le volume de ses eaux permettent aux navires du plus fort tonnage de remonter, non-seulement jusqu'à Québec, — où peuvent évoluer les plus grands vaisseaux de guerre,— mais même jusqu'à Trois-Rivières et Montréal.

On sait que le Saint-Laurent met en communication les grands lacs de l'Amérique du Nord avec l'océan Atlantique. C'est la grande voie de communication que l'ouest américain sera de plus en plus forcé d'adopter pour tous ses échanges avec le vieux continent.

Les affluents du Saint-Laurent sont très-nombreux et très-importants. Ce sont, — pour ne citer que les principaux, — l'Outaouais, le Saint-Maurice, le Saguenay, le Chambly, la Chaudière, etc., etc.

A ces grandes voies naturelles de communication, il faut ajouter :

Les *Canaux* : Beauharnais, Lachine, Carillon, Grenville, Chambly qui, par le lac Champlain, fait communiquer Montréal et Québec avec New-York, etc., etc.

Les *Chemins de fer :* le *Grand Tronc*, qui commence à Lévis, vis-à-vis de Québec, et se rend par Montréal, Kingston et Toronto jusqu'à l'extrémité occidentale de la province d'Ontario, 1,145 milles (458 lieues).

L'*Intercolonial*, construit par le Gouvernement du Canada, partant de Lévis, et s'étendant jusqu'à Halifax, donne, en toute saison, libre accès à l'Atlantique ; longueur, 745 milles (298 lieues), etc., etc.

Le chemin de fer Québec-Montréal-Ottawa-Occidental a été construit par le Gouvernement de Québec ; il s'étend de Québec à Ottawa, sur la rive nord du Saint-Laurent et de la rivière Ottawa. Cette ligne ferrée est la propriété du Gouvernement de Québec.

En 1876, la longueur totale des chemins de fer en voie de construction était de 2,330 milles (932 lieues).

Enfin, les *Routes* et *Chemins*, qui sont aussi, pour le Gouvernement, l'objet de la plus grande sollicitude.

Le climat du Bas-Canada est l'un des plus salubres et des plus agréables de l'Amérique du Nord.

Le sol en est très-fertile : il donne en abondance les mêmes produits que la France : céréales, légumes, fruits, tabacs, etc.

Les forêts sont pour le pays une source de revenus très-rémunérateurs.

Les territoires du lac Saint-Jean et la savane de Saguenay, aujourd'hui en pleine colonisation, forment deux districts, *Chicouimi* et *Saguenay*, à quarante lieues de Québec, dont la prospérité ne pourra que s'accroître lorsqu'ils seront définitivement reliés à Québec par le chemin

de fer actuellement en voie de construction, depuis Québec jusqu'au lac Saint-Jean.

Le sous-sol de la province est également riche en produits miniers.

L'or se trouve en assez grande abondance dans la vallée de la Chaudière. — On rencontre de vastes et riches gisements de fer magnétique, des mines de cuivre, de mercure, de houille. Citons encore les marbres, les plâtres, les phosphates, les terres colorantes, etc., etc.

Les *exportations* propres à la province de Québec se sont élevées, pour l'année 1876, à 37,566,970 piastres (187,834,850 francs), tandis que les *importations* n'atteignaient que le chiffre de 36,176,027 piastres (180,880,135 fr.).

Depuis 1876, les exportations ont pris de larges développements. Ainsi, — pour ne citer qu'un exemple, — quelques Canadiens ayant entrepris, en 1877, l'exportation du bétail vivant, ont conduit sur les marchés anglais 8 à 9,000 bœufs et 12 à 13,000 moutons. — Deux ans après, en 1879, les animaux arrivés en Angleterre ont été de 50,000 bœufs et de 128,000 moutons.

Nous pouvons ajouter que la mauvaise récolte du blé en France, pour l'année 1879, a permis aux Canadiens d'y envoyer des quantités assez considérables de blés et de farines. — Depuis un an le nom du Canada a été souvent prononcé en France à cette occasion, et il a été beaucoup question de ses blés.

VILLES. — Québec : Principal centre du commerce maritime. La rade est sûre, commode et assez vaste pour contenir les flottes les plus nombreuses. — Place militaire de premier rang. — Population 60,000 habitants.

Montréal : La ville la plus riche et la plus peuplée de l'Amérique anglaise. — Centre du commerce intérieur. — 150,000 habitants.

Trois-Rivières. — Fonderie où l'on emploie le fer des célèbres mines et des forges de Saint-Maurice. — 9,000 habitants.

Etc., etc.

---

## RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

L'histoire financière du Bas-Canada comprend trois périodes :

La première précède la réunion des deux Canadas (Ontario et Québec) sous le régime unitaire de 1792 à 1841 ;

La seconde se rapporte à l'union législative des deux provinces, de 1841 à 1867 ;

La troisième enfin est encore ouverte sous le *Dominion*, actuellement en vigueur.

Le premier de ces trois régimes fut plus prospère en apparence qu'en réalité pour la province de Québec, qui s'endormit dans son bien-être et fit peu ou point de travaux d'utilité publique.

Le trésor de la province n'avait pas de dette ; chaque exercice se liquidait par un excédant de recettes ; les dépenses d'administration et d'intérêt public étaient presque nulles, largement couvertes d'ailleurs par la vente des terres, les fermages et autres revenus du trésor provincial.

Le Haut-Canada, au contraire, avait fait de grands sacrifices pour des travaux d'utilité générale, tels que canaux et chemins de fer; aussi le montant de la dette publique s'élevait-il à six millions de dollars lorsque l'union législative de 1841, fondant les deux parlements d'Ontario et de Québec en un seul, mit à la charge des deux provinces la dette Ontarienne.

Par cette fusion la province de Québec se trouva désormais grevée de trois millions de dollars sans qu'elle retirât aucun avantage immédiat des grands travaux qui étaient l'origine de cette dette.

Toutefois, et à partir de ce moment, entraînée par l'activité du Haut-Canada, mêlée à toutes les entreprises nationales de la colonie, elle ne tarda pas à voir croître sa prospérité.

Vingt millions de dollars furent consacrés au chenal du Saint-Laurent pour faire de ce fleuve le débouché naturel de l'Ouest, et quinze millions au chemin de fer du Grand-Tronc.

Les canaux de Lachine, de Rideau, de Carillon, de Grenville, construits avec l'argent de l'Angleterre, devinrent la propriété de la Colonie.

Enfin un tarif douanier frappant les importations étrangères, même celles de l'Angleterre, développa les fabrications indigènes et dota le trésor public d'un revenu considérable.

---

La Dette du Gouvernement de Québec se compose des Emprunts suivants :

| | | |
|---|---|---|
| 1874. Emprunt 5 °/₀ Robertson, en Angleterre £ 800.000, soit . . . . . | Fr. | 20.000.000 |
| 1876. Emprunt 5 °/₀ Church, contracté au Canada, £ 860,000, soit . . . . . | | 21.500.000 |
| 1878. Emprunt 5 °/₀ Joly, contracté à New-York, $ 3,000,000, soit . . . . . | | 15.000.000 |
| | Fr. | 56.500.000 |
| Le Gouvernement de la province vient de voter la création d'un nouvel emprunt à émettre en France pour la somme de. . . . . | | 20.000.000 |
| Montant total des emprunts de la province . . . . . | Fr. | 76.500.000 |

Représentant à 5 °/₀ une charge annuelle de 3 millions 825,000 francs, plus l'amortissement *.

Toute la dette de la province a été créée, soit pour faire face aux frais de construction du chemin de fer de Québec-Montréal-Ottawa, soit pour payer les subventions accordées aux autres voies ferrées en exploitation ou en cours d'exécution dans le Bas-Canada et nécessaires au développement des ressources de la province.

---

* *Voir* plus loin le Budget ordinaire voté pour l'exercice 1880-1881.

Aux termes de la constitution fédérale, le gouvernement du *Dominion* perçoit, pour la communauté, les revenus indirects et lève les taxes qui forment le patrimoine commun. C'est sur ce patrimoine, qu'il paie annuellement au Gouvernement de Québec, suivant l'acte constitutif, une subvention de 5 millions de francs environ.

Le Gouvernement de Québec a à sa disposition, outre cette subvention, les produits des taxes provinciales du timbre, de l'enregistrement, de l'exploitation des chemins de fer, ainsi que les sommes provenant de la vente des terres.

Avec ce revenu, le Gouvernement de Québec pourvoit au service de sa dette, aux dépenses de la législature, de la justice, des travaux publics, de l'instruction, ainsi qu'aux subventions accordées aux institutions charitables et aux Sociétés agricoles du pays.

Jusqu'en 1876 ou 1877, chaque année se soldait par un excédant de recettes assez considérable; mais, à partir de cette époque, diverses subventions accordées, notamment aux chemins de fer, ont amené un léger déficit.

Ce déficit va disparaître par une légère augmentation des droits de timbre et par les revenus du chemin de fer Québec Montréal-Ottawa-Occidental.

Le prochain Budget se solde par un excédant de recettes.

Les hommes politiques qui sont actuellement à la tête du Gouvernement de Québec ont décidé de contracter le dernier Emprunt de 20 millions de francs pour doter largement les travaux d'intérêt public qui seront, dans un avenir

prochain, la source d'importants revenus, et, en s'adressant, pour cette opération, au marché français, ils ont cédé au désir de rétablir entre la *Nouvelle-France* de Henri IV et l'ancienne mère-patrie des relations qui ont laissé d'impérissables souvenirs dans la mémoire des Canadiens.

Paris, le 1er août 1880.

---

# BUDGET ORDINAIRE

DE

# L'EXERCICE 1880-1881

# GOUVERNEMENT DE Q

## BUDGET ORDINAIRE DE L'EX

(Du 1er Juillet 1880 au 30

| RECETTES | |
|---|---|
| I. — Subside annuel de la Puissance (Dominion) du Canada et intérêt sur placements . . . . . | $ *1.014.712 |
| II. — Domaine de la Couronne, — Bois et Forêts, etc. . | 504.000 |
| III. — Timbres judiciaires et d'enregistrement, Droits sur ventes judiciaires, etc. . . . . | 300.000 |
| IV. — Patentes (Hôtels, Auberges, Débits de spiritueux, etc.) | 275.000 |
| V. — Fonds municipal . . . . . | 200.000 |
| VI. — Chemin de fer *Québec-Montréal-Ottawa-Occidental*. | 250.000 |
| VII. — Subventions municipales au chemin de fer *Québec-Montréal-Ottawa-Occidental* . . . . . | 50.000 |
| VIII. — Intérêt sur dépôts judiciaires (consignations). . . . | 50.000 |
| IX. — Divers . . . . . | 52.500 |
| X. — Intérêt sur dépôts en Banque. . . . . | 10.000 |
| | $ 2.706.212 |

(*) La piastre au Canada vaut environ 5 fr. 18 1/4.

Paris, 19 Juillet 1880.

I. —

II. —

III. —

IV. —

V. —

VI. —

VII. —

VIII. —

IX. —

X. —

*Dépu*

# MENT DE QUÉBEC

## E DE L'EXERCICE 1880-1881

t 1880 au 30 Juin 1881)

| | |
|---|---|
| 4.712 | |
| 4.000 | |
| 0.000 | |
| 5.000 | |
| 0.000 | |
| 0.000 | |
| 0.000 | |
| 0.000 | |
| 2.500 | |
| 0.000 | |
| 6.212 | |

**DÉPENSES**

| | |
|---|---|
| I. — Intérêt et amortissement de la Dette Publique (y compris le nouvel emprunt contracté en France). | $ 918.286 |
| II. — Législature. . . . . | 143.100 |
| III. — Gouvernement civil (Traitements, etc.). . . . . | 160.460 |
| IV. — Administration de la Justice . . . . . | 441.787 |
| V. — Instruction publique . . . . . | 355.535 |
| VI. — Colonisation, Agriculture et Immigration. . . . . | 126.000 |
| VII. — Travaux et Édifices publics, etc. . . . . | 64.433 |
| VIII. — Asiles d'Aliénés et Institutions de Charité . . . | 263.630 |
| IX. — Services divers. . . . . | 171.530 |
| X. — Dépenses imprévues . . . . . | 15.000 |
| EXCÉDANT PRÉVU . . . . . | 46.451 |
| | $ 2.706.212 |

CERTIFIÉ CONFORME :

**J. WURTELE,**

*Député de l'Assemblée législative de la Province de Québec, Conseiller de la Reine.*

6623. — Paris. — Imp. Ve Ethiou-Pérou, rue Damiette, 2 et 4.